

## Travailler seul, des obligations légales à l'analyse de risque de dernière minute

 7 h  154,00 €


### Public

Personnes amenées à travailler seules, lignes hiérarchiques et conseillers en prévention de base

### Objectifs

- Evaluer les risques
  - Respecter les mesures de prévention
  - Choisir les moyens de protection propice au travail à réaliser
  - Maîtriser les outils de communication tels que les dispositifs d'alerte
  - Mettre en place les bonnes pratiques comportementales.
- 
- Les situations de travail isolé et leurs spécificités
  - Analyse de risques de dernière minute
  - Les outils de communication et les dispositifs d'alerte
  - Les procédures de vérification avant intervention
  - Le balisage des zones de travail
  - Les consignes d'intervention en autonomie.
  - Exercices et mises en situation

### Informations pratiques

- > **Droit d'inscription**  
154,00 €
- > **Horaires**  
 Liège
  - > Le 7 décembre 2026  
De 8h30 à 16h30
- > **Certificat - Attestation**  
Attestation de participation

# Travailler seul, des obligations légales à l'analyse de risque de dernière minute - Le lundi 7 décembre 2026, Liège

## Renseignements

04/229.84.20

€ 154,00 €



### Dates de formation

Le lundi 7 décembre 2026

### Horaire

De 8h30 à 16h30



### Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1  
4000 Liège  
Belgique

[inscription-sainte-beuve@centreifapme.be](mailto:inscription-sainte-beuve@centreifapme.be)

[04/229.84.20](tel:042298420)